



COMPTE-RENDU

Instance de Proximité Provence-Alpes

9 mars 2026

Étaient présents :

Direction : Samuel Peltier, Maryline Camacho, Anne-Sophie Maxime, Anne De Geoffroy.

Jérôme Comin, coordinateur numérique, est également intervenu au cours de la réunion.

Florence Guimard, assistante sociale, a fait un bilan sur les actions des assistantes sociales dans l'entreprise.

Représentants de proximité : Marie-Agnès Pelleran, Laetitia De Buis, Olivier Gerbi, Jérémie Hessas.

Ordre du jour

- | | |
|--|---|
| 1) Expérimentation vidéo verticale | 11) Embauches Whatsapp |
| 2) Audimat | 12) Économies (suite) |
| 3) Actualité de l'antenne | 13) Arrivée ICI (ex-France Bleu) et équipe réseau |
| 4) DEP switcher | 14) Salle(s) de repos |
| 5) Assistante sociale | 15) Planification |
| 6) Recrutement | 16) Planification (suite) |
| 7) Montage DEP | 17) Emploi |
| 8) Banques d'images pour les municipales | 18) Bex Arles |
| 9) Prêt d'un studio cinéma | 19) PARSI |
| 10) Mouvement des techniciens vidéo | 20) Avenir des Locales |

1) Expérimentation vidéo verticale

Comme à chaque nouvelle instance, nous commençons la réunion par un point sur l'expérimentation dite de "Vidéo verticale".

C'est le coordinateur numérique, Jérôme Comin, qui nous présente les derniers éléments.

Il se félicite, d'abord, de l'avancée des formations. Le 3 mars, huit journalistes (4 à Marseille, 4 à Antibes) ont suivi la première formation aux usages de la vidéo verticale. Dès le lendemain, une première planification a pu être faite. Il remarque que l'appropriation de la formation par les journalistes a été "rapide" et "efficace" et que CDD et CDI ont déjà réalisés des vidéos verticales.

Sur l'ensemble de PACA, à la date du 9 mars, vingt vidéos verticales ont déjà été tournées (14 en Provence, 6 en Côte d'Azur). Un nombre plus que satisfaisant, nous fait remarquer, Jérôme Comin, car, en à peine trois semaines, la production a très bien démarré.

Tous les formats (tels proposés dans l'accord) ont été réalisés. Les premiers modules de 2'',30 également. À ce propos, le coordinateur numérique, nous explique, que tous les sujets ne "fonctionnent pas".

Il prend l'exemple d'une "vidéo shuffle" (encore un nouveau terme) qui consiste à décliner une vidéo verticale en article, accompagné de photos. L'une d'entre elles a particulièrement "tourné", comprenez a fait des vues, pendant le précédent week-end. Il s'agit d'une vidéo verticale sur l'hypothèse d'un bombardement iranien à Marseille. Le coordinateur ajoute que son service va multiplier ces formats, tout en reconnaissant que tous les journalistes ne peuvent pas produire une vidéo verticale et un article. Jérôme Comin parle d'un équilibre a trouvé entre : ceux qui réalisent, les rédacteurs en chef adjoint et les lecteurs.

En ce qui concerne le "montage/assemblage", le responsable du service numérique nous dit que c'est plus difficile pour la partie assemblage. L'assemblage est en effet plus simple sur les sujets courts. Le service fait attention à ne pas créer d'embouteillage pour la post-production (mais peut-on encore parler de post production ?).

Dans une autre vidéo de 2'30'', le monteur avait un scripte, pour effectuer un montage selon les indications du journaliste, donc en mode "boîte noire".

Les élus découvrent au cours de la discussion que le site d'Antibes a une pratique du montage hors cadre d'expérimentation. Contrairement à ce que prévoit l'accord, un monteur de Côte d'Azur peut, le matin être planifié pour le numérique et l'après-midi, pour le linéaire.

Le directeur régional répond que cette planification était en cours avant la signature de l'accord. Les élus s'insurgent contre la pratique qui déroge à l'accord signé par les cinq OS et la direction.

Samuel Peltier pose la question : *"Est-ce qu'on doit arrêter ce qui fonctionnait avant ?"*

Jérôme Comin ajoute : *"Pour l'instant, le monteur est plus dédié à monter en vidéo verticale un sujet existant"*.

Le directeur régional nous affirme que la priorité reste le journal mais que si un monteur est disponible le matin, il pourrait faire de la "verticalisation". Il nous explique que ce n'est pas la même chose que de monter un sujet issu d'un tournage numérique et "verticaliser" un sujet déjà existant. Cela reste pourtant du montage et à chaque fois, avec le numérique, les métiers glissent doucement vers une nouvelle définition. Ce glissement réduit un peu plus l'essence même de nos métiers. Ce n'est plus du montage, mais de l'assemblage, ce n'est pas du tournage mais de la vidéo verticale...avec cette logique, on se demande pour quelles raisons l'IA ne pourrait pas massivement être utilisée, car ce ne sera bientôt plus des individus qui réaliseront, mais des IA qui feront à notre place et qui, bientôt, penseront à notre place.

Le directeur régional nous dit qu'il envisage de dupliquer cette organisation hors cadre à Marseille. Mettre en ligne les bons sujets : *"Ce serait dommage de s'en passer"*.

Les élus pointent, dans cette configuration, la surcharge de travail pour les monteurs. Samuel Peltier nous répond que cela permet au monteur de continuer à pratiquer. Nous rétorquons que c'est leur métier et qu'ils n'ont pas besoin de plus pratiquer.

Pour l'instant, 5 monteurs à Marseille et 4 à Antibes ont été formés au logiciel Première dont les outils permettent de verticaliser les vidéos.

Un élu rappelle que l'employeur est l'organisateur de l'activité et que dans ce cadre c'est lui qui est responsable et qui agit. Il agit quand il déroge, à Antibes, à la règle sur l'accord d'expérimentation et lorsqu'il envisage de le décliner à Marseille.

Samuel Peltier répond qu'on ne parle pas de ça, parce qu'il existe cette fameuse nuance entre vidéo tournée pour le numérique et vidéo déjà montée puis verticalisée.

Les élus profitent de l'instance pour signaler à la direction que cette pratique sera évoquée au cours du CSE central. Il se tenait justement le lendemain de la présente réunion.

Une autre question est posée à la direction, oralement, à propos d'un grossier piratage effectué par la candidate RN aux élections municipales de Toulon.

Laure Lavalette a utilisé 6 séquences de l'entretien qu'elle avait réalisé à F3 sur sa page Face Book. Lesdites séquences la montraient à son avantage mais surtout : aucun logo F3, Ici, Ftv, aucun texte n'identifiait les séquences. L'élue qui, rappelons-le, a plusieurs fois dit hors plateau et en plateau, souhaité la privatisation du service public, se distingue, à nouveau, par son manque de probité.

La règle de l'utilisation des reportages a été rappelée par la direction. Il ne peut y avoir de reprise de nos sujets en dehors de FTV. Il peut y avoir une exception, avec un ou deux extraits en citant, obligatoirement, la "marque".

Le coordinateur numérique s'est entretenu avec le directeur de cabinet de Laure Lavalette. Après un vague mea culpa (*"Nous n'avons pas fait attention..."*), il s'est engagé à ne garder qu'un ou deux extraits et à remettre nos logos. Sans la vigilance d'une journaliste de la rédaction, la candidate de l'extrême droite pouvait continuer à faire son beurre sur le dos du service public tout en demandant haut et fort sa privatisation.

À la question : et si ce soir les extraits mis en cause ne sont pas enlevés ?

Le coordinateur numérique nous répond que c'est le Service Partenariat qui prend le relais, avec une procédure plus lourde (signalement à la plateforme avec interdiction de la page). Cette procédure peut cependant prendre plusieurs jours avant que l'objet délictueux ne soit enlevé.

Un autre cas s'est produit avec la ville de Sanary sur mer dans le Var. Le maire sortant n'a pas hésité à récupérer notre reportage, puis, à le remonter. Il a pris la précaution, avant de le diffuser sur son site, d'enlever ses adversaires et de le diffuser sur son site. Ce sont les commerçants de Sanary qui ont alerté, le maire a dû l'enlever.

À l'occasion de cet échange sur l'expérimentation, les élus de l'Instance de proximité ont reçu le DU (DUERP ou Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels). Pour rappel, il s'agit de l'outil stratégique qui transcrit et met à jour les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, servant de base pour définir un plan d'action de prévention. Avec l'expérimentation, il sera mis à jour en fonction des nouveaux risques identifiés.

2) L'audimat

Le coordinateur numérique dresse un bilan à mi-parcours de l'audimat généré par les élections municipales.

La diffusion, le traitement de la moitié des candidats aux municipales en PACA ont produit plus d'1 million de vues sur tous nos réseaux.

Première remarque : le succès dépend des sujets.

À la grande surprise du chef du service numérique, c'est Sandrine Paire à Menton qui détient le record de vues avec 250 000. Le thème de son interview numérique en est sans doute la cause, puisqu'il s'agissait des crèches.

Les « entretiens live » ne génèrent pas forcément le plus de vues. Le seul qui a bien fonctionné (hormis celui de Menton) est celui réalisé avec Sébastien Delogu.

Les gros succès viennent des extraits qui sont ensuite diffusés sur les réseaux sociaux. Par exemple, sur Tik Tok, ces extraits font parfois entre 50 000 et 60 000 vues.

Jérôme Comin nous annonce une grande victoire, celle de la certification de notre compte Tik Tok. Une étape importante, selon lui, elle va permettre d'être mieux exposé, mieux référencé.

Mais le vrai bilan sera après le premier et le second tour. Pour le directeur régional, avec le succès des extraits issus des entretiens live : *“On n'obtient de la matière qui vit après sur les réseaux”*.

Les scores des live peuvent parfois être décevant - Benoît Payan, 1400, Sébastien Delogu, 8000 – ou surprenant comme les 15 000 vues pour Six Fours les Plages.

Le coordinateur numérique ajoute : *“On s'est fait charrier par Chameroy (C à vous) mais on parle de nous”*.

Au vu de ce succès des entretiens live, un nouveau défi anime la direction. Comment poursuivre ces entretiens au-delà des municipales ?

Déjà des réflexions sont en cours pour en faire un rendez-vous. Notamment, pour le festival de Cannes ou bien pour d'autres entretiens comme ceux de sportifs. On pourrait y ajouter, des chercheurs, des scientifiques, des acteurs de la société civile, des artistes etc...

L'hypothèse de Samuel Peltier est qu'à la fin des élections municipales nous atteindrions plus de 2 millions de vues sur nos réseaux sociaux.

"Éditorialement, nous sommes satisfaits" nous dit le directeur régional. *"Le format est très bien : on peut voir les principaux candidats, les écouter. L'entretien permet d'aller au fond des choses"*.

Il se félicite également que PACA soit la seule région du réseau à l'avoir proposé et que ça n'avait jamais été fait auparavant.

Le coordinateur numérique salue l'exercice des journalistes politiques et loue le travail titanesque réalisé dans la préparation, dans les décors.

Pour le directeur régional : *"Un écosystème numérique s'est mis en place. On fait le teaser dans le journal puis sur les réseaux sociaux"*.

Jérôme Comin conclue : *"Toutes nos plateformes ont plus de 100 000 abonnés. Tous les politiques sont venus"*.

3) Actualité de l'antenne

Le débat des municipales pour Marseille :

Tout était prêt, les équipes, le décor, la lumière, même le plateau de cinéma à Martigues (voir le point 9), mais au dernier moment, le maire sortant, Benoît Payan a décidé de ne pas venir.

La solution trouvée, car les autres candidats ont accepté, a été de réaliser 4 entretiens à la suite. Contrairement à 2020, où il était possible de mettre une chaise vide sur le plateau du débat pour signifier l'absence du candidat, la règle a changé. Le média qui organise le débat a, désormais, l'obligation de compenser l'absence du candidat en "rééquilibrant". C'est-à-dire, qu'il aurait fallu passer un extrait vidéo de l'absent, correspondant au temps d'antenne accordé aux autres candidats.

En l'occurrence, 18 mn d'entretien étaient prévues par candidat, donc, nous aurions dû passer 18 mn de Benoît Payan, en son absence.

Finalement, les candidats sont passés par ordre alphabétique et contrairement à Antibes, *Ici Provence* n'a pas diffusé les entretiens marseillais. En fait, chaque directeur de site décide s'il souhaite doubler les entretiens d'une diffusion radio. En 2020, le débat à Marseille avait pourtant été diffusé sur *France Bleu*.

Au moment de la réunion de l'Instance, il restait 2 débats à réaliser : celui d'Arles (le mercredi 11 mars) et celui d'Aix-en-Provence (le jeudi 12 mars).

Soirées électorales :

Prise d'antenne pour la soirée à 19h53 mais dès 19h, les 11 duplex seront en place.

Mercredi 18 mars : débat entre deux tours à 18h15 et en seconde partie de soirée, diffusion du documentaire réalisé sur les coulisses de la campagne.

Jeudi 26 mars : soirée municipale à 22h30 avec des débats.

Vendredi 27 mars : en direct du conseil municipal de Marseille pour l'élection du maire.

Le linéaire et le web sont mobilisés, prise d'antenne entre 9h05 et 10h45.

Samedi 28 mars : visite du pape à Monaco.

À cette occasion, le linéaire, le web en partenariat avec *Télé Monaco* pour plus de 2h30 de live.

Une co-présentation avec *Télé Monaco* est envisagée.

Un élu demande à ce sujet, pour quelles raisons autant de couverture de la part du service public pour un événement qui n'a pas lieu en France.

Le directeur régional répond : *"C'est un nouveau Pape ! Nous ne pouvons pas passer à côté"*. Un élu lui répond qu'il est normal d'envoyer des équipes pour un événement de cette ampleur. Mais, est-ce nécessaire 3h sur la papauté ? Une élue parle également du respect de la laïcité.

Samuel Peltier nous dit : *"Nous on propose, le téléspectateur dispose"*.

Et il conclut l'échange en rappelant que l'Instance ne traite pas de l'éditorial.

Nous souhaiterions qu'il y ait une égalité de traitement pour : le nouveau rabbin, le nouvel imam, le/la nouveau(ille) pasteur ou bien le nouveau patriarche de l'église arménienne dont la plus grande représentation dans le Sud est à Marseille. Sans oublier, la communauté bouddhiste qui a, elle aussi, le droit d'être diffusée sur le service public.

Mon côté Sud reprend à 20h30 sur le réseau du 21 mars au 18 avril.

Enquête de région reprend également, mais, on apprend qu'un couac a eu lieu lors de la reprise de la diffusion. L'EDR prévu n'a, finalement, pas été diffusée le mercredi car une erreur de codes s'est produite. Elle a été programmée le vendredi matin et une demande de rediffusion a été faite pour le mercredi suivant. La déléguée aux contenus et antennes attendait la réponse au moment de la réunion.

4) Dimanche en politique switcher

DEP était encore il y a peu, tourné en extérieur au moyen du switcher. La direction avait demandé de revenir en plateau ce qui diminuait le nombre des tournages sous cette formule. Les tournages en extérieur restaient cependant majoritaires. Mais, depuis les élections, on a assisté à un retour total en plateau avec de grosses économies réalisées : - 1 jour d'OPS, d'OPV, de monteur, de techniciens, de réalisateur et - 2 jours de scripte.

À la question : à quelle date les DEP vont-ils reprendre comme avant ?

Le directeur régional répond qu'ils avaient volontairement baissé le nombre de DEP en switcher car ils avaient besoin d'organiser des débats pour les élections et des émissions en immersion. La règle était : 2 switchers par mois et 2 débats en plateau. Cette organisation ne restera pas, le directeur régional nous affirme que nous allons prochainement récupérer les créneaux.

5) Assistante sociale

Au cours de la réunion, Florence Guimard, assistante sociale de la plateforme Social direct, intervient pour nous présenter le bilan et les axes de travail des assistantes sociales en Provence Alpes.

Madame Quartararo fait les permanences sur site, sa collaboratrice, Elodie continue les suivis.

Pour 2026 plusieurs actions vont se poursuivre dans quatre domaines :

- Intervention sur l'aidance
- Santé et addiction
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Santé mentale

La nouveauté est un changement de plateforme avec un nouveau lien de connexion : [SocialDirect](#)

Ce lien permet aux salariés de prendre rendez-vous avec un(e) assistant(e) sociale, d'obtenir des informations, d'échanger grâce à une messagerie sécurisée.

La responsable nous présente ensuite un bilan des entretiens effectués dans l'entreprise au cours de l'année.

Il y a eu de 15 à 16 bénéficiaires, dont 9 entretiens. Principalement en distanciel. Les profils ont entre 46 et 55 ans.

Le thème principal abordé est l'aidance, ce qui correspond à la tranche d'âge.

75% des dossiers concernent une aide financière (aidés et aidants).

25% des dossiers concernent la vie quotidienne de l'aidant et le budget, c'est-à-dire, une demande d'information sur les droits et un appui aux démarches administratives.

Autre requête : la recherche de logement locatif.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires sont satisfaits de service rendu. La responsable rappelle que même si les demandes sont plus orientées vers la vie privée, l'aidance a une incidence sur le travail.

Une grande partie des demandeurs expriment un besoin d'accompagnement pour l'aider.

Souvent, les personnes ne savent pas qu'elles sont aidantes, elles ne s'en rendent pas compte. On peut être aidant en étant parent, envers ses enfants, ou bien être aidant dans un couple.

6) Recrutement

Nous constatons que sur Provence Alpes, pour des raisons d'économies, tous les potentiels postes de recrutement sont gelés.

Sauf, pour le numérique : le poste de CEN à Antibes a été mis en consultation mi-mars.

À Toulon, un bilan sera effectué au bout des deux mois de détachement du JRI venu de Marseille. *"Si l'expérience est positive, nous dit la responsable des Ressources Humaines, une nomination sera faite après détachement"*. Ce sont le rédacteur en chef du BRI et celui de la locale de Toulon qui décideront.

Le poste de Frédéric Renard à Marseille, parti à la retraite, est gelé. De même, le poste de JRI, de Jean-François Fuster à Toulon, sera gelé, après son départ à la retraite, prévu fin juin 2026.

7) Montage DEP

Pour cause de JO, DEP est passé en diffusion numérique. Une nouvelle organisation était proposée, avec notamment, l'utilisation de monteurs actu. Mais, ces personnes n'ont pas été informées du changement d'organisation.

La direction nous explique que le 26 février dernier, les tâches étaient bien inscrites au planning. Habituellement, pour la préparation de DEP, un monteur de la locale était mobilisé. Or, en période de vacances scolaires, il n'y avait pas de monteurs à la locale, d'où l'utilisation d'un monteur d'actu. Les vacances finies, on reprend avec un monteur de la locale.

8) Banques d'images pour les municipales

Un mail général du service de la documentation nous avait alerté sur le manque d'images pour certains candidats, en vue des élections municipales. Nous l'avions déjà évoqué au cours d'une réunion de rédaction. À la suite de cette réunion, deux JRI étaient missionnés pendant plusieurs jours afin de pallier ce manque.

Nous avons demandé à la direction pour quelles raisons des JRI de la rédaction n'avaient pas été sollicités en amont pour tourner pour une banque d'images en vue des élections municipales. Samuel Peltier nous répond que : *"On aurait pu faire mieux et qu'on pourrait le faire, parfois, dans l'année"*. Il rappelle que dans JRI, il y a "J" comme Journaliste et qu'ils sont aussi force de propositions. Il nous assure qu'on pourra le prévoir à l'avenir.

9) Prêt d'un studio cinéma

Cela devait être une grande soirée de débats entre les candidats à la mairie de Marseille. La déléguée aux contenus et antennes s'était, d'ailleurs, réjouie qu'on nous prête, pour l'occasion, un studio de cinéma de 500 m2 à Martigues. Un élu avait demandé contre quoi, nous prêtait-on ce studio ?

Nous ne le saurons, malheureusement jamais, car, le maire sortant, Benoît Payan, a annulé sa venue. *"Retour à la maison, on n'est pas allé au bout de la négociation"* nous dit le directeur régional. Dommage, nous aurions bien aimé savoir ce que F3 avait à échanger contre le plateau.

10) Mouvement des techniciens vidéo

Depuis plusieurs mois, la régie vit une organisation de travail inédite. Avec le départ à la retraite d'un technicien vidéo-qui succédait, en fait, à la fin d'un long arrêt maladie-les remplacements se sont succédé.

Jusqu'à présent, les équipes tenaient bon, mais avec les élections municipales et quelques difficultés avec des remplaçants CDD, la régie était au bord de la saturation.

Marilyne Camacho nous explique que : *"À chaque fois, un poste vacant est examiné avec attention et prudence. On n'a pas décidé de supprimer un poste, il est gelé. Même pour les remplacements on fait très attention, une évaluation est faite point par point."*

Elle ajoute que la situation est transitoire et qu'aucun poste n'est disponible. En effet, tous ces remplacements successifs sont dû à l'arrêt maladie d'un des responsables de la régie. La direction attend la fin de cet arrêt pour agir.

11) Embauches Whatsapp

Nous avons fait remonter à la direction, l'étrange méthode de recrutement d'un JRI pour deux jours de travail. Le rédacteur en chef était en effet passé par l'application Whatsapp pour faire sa demande. Un élu alertait sur l'iniquité du recrutement, le premier connecté était le premier à répondre. Un peu comme dans une jungle, on jette un contrat et c'est le plus rapide qui l'emporte.

Le directeur régional nous a refait l'historique de la demande. Il y a d'abord eu une recherche en interne, ne trouvant pas, le rédacteur en chef adjoint a alerté le rédacteur en chef qui a utilisé Whatsapp. Samuel Peltier explique : *"La situation était exceptionnelle et cela ne doit pas être l'usage. On emploie la boucle qui existe. C'était dimanche, on reconnaît que ce n'est pas le bon mode de fonctionnement"*.

Marilyne Camacho ajoute : *"À chaque fois, on est dans l'équité et attentif"*. Nous sommes moyennement rassurés.

12) Économies (suite)

À propos des économies demandées pour 2026, nous avons demandé à la direction comment se répartiraient les économies entre le site de Marseille et celui d'Antibes.

Samuel Peltier nous répond que pour le moment cela n'a pas encore été évalué. Après les élections, fin mars, nous en saurons plus.

Il explique : *"On voit où vont nos efforts. Là, nous avons fourni un effort sur le numérique. Pour les postes (5,2 ETP en moins pour 2026), on va regarder lesquels on ouvre, lesquels on gèle."*

Marilyne Camacho ajoute : *"On ne fait pas de prorata."* Elle rappelle qu'en un an et demi, 2 postes de présentatrice ont été pourvus. Son organisation a aussi dû gérer l'arrivée d'un journaliste du Gard (en poste à Avignon) et le départ d'une journaliste de la rédaction (pour inaptitude), mais que ce dernier poste est gelé.

La direction s'abrite derrière le retard qu'a pris le vote du budget au parlement. *"On a eu la notification du budget, seulement, fin février."* conclut Samuel Peltier.

13) Arrivée ICI (ex-France Bleu) et équipe réseau

L'arrêt de la réforme Dati de l'audiovisuel public n'y change rien, la fusion *France Bleu/F3* se fera assure le Directeur. Le projet est bien avancé, nous accueillerons 4 journalistes d'*ICI* (ex-France Bleu) dans nos locaux en mai. Les travaux sont d'ailleurs terminés.

Pas de nouvelle, en revanche, de la date l'arrivée d'une partie de la direction du réseau.

En ce qui concerne, les journalistes radio, il pourra y avoir des collaborations entre les deux rédactions mais il n'y aura pas d'obligation.

Le projet de fusion est d'abord un rapprochement immobilier.

14) Salle(s) de repos

Une seconde salle de repos vient d'être inaugurée au deuxième étage du site de Chanot. On apprend que nous avons récupéré du mobilier du siège à Paris. Les élus ont demandé à la direction s'il était possible d'avoir une troisième salle. De nombreux salariés n'accèdent jamais à la salle de repos car souvent elle est déjà prise. Même avec une seconde salle, l'offre ne suffit pas à combler la demande. À Lyon, le site dispose de trois salles de repos.

"Pour l'instant, nous dit le directeur régional, nos espaces ne nous permettent pas de le faire."

A la remarque, qu'il est impossible de s'allonger complètement dans la salle de repos du premier étage. Samuel Peltier nous répond : *"Essayez le canapé du deuxième."*

15) Planification

La planification de JT en commun entre Marseille et Antibes fait des remous parmi les salariés en ce qui concerne les congés. Une note, adressée aux rédactions, demande que les congés soient pris, cette année, en période de basse activité, soit 3 semaines pendant l'été.

L'inquiétude vient des RTTE que l'entreprise utilisent tous les mois. La direction peut aussi imposer la prise de congés. Que pourrait-il se passer si les salariés n'avaient plus de jours à poser ?

La responsable des Ressources Humaines nous rappelle que les RTTE sont à l'usage de l'employeur. À sa connaissance : *"Ce n'est jamais arrivé chez les journalistes d'avoir les compteurs à zéro"*.

Pour les autres professions, au bout de 40h de récupération, cela revient à l'employeur.

En ce qui concerne les congés payés, ajoute la directrice des Ressources Humaines, la direction n'a pas la possibilité d'imposer des congés. Un élu nuance son propos : dans la loi l'employeur peut imposer 12 jours de congés.

Marilyne Camacho explique que l'organisation de l'activité est d'une grande difficulté. Elle nous assure que ce sera toujours le salarié qui aura le dernier mot et elle ajoute que, s'il ne prend pas ses congés ils seront perdus.

À FTV, il existe le CET pour la 5ème semaine de congés payés.

La nouvelle politique n'est pas faite pour embêter les salariés. Le problème concerne surtout les techniciens.

"Les RTTE permettent de "lisser". C'est la variable d'ajustement de l'employeur pour équilibrer la planification" nous dit-elle. *"On incite les salariés à le faire et forcément, il existe une ou deux situations problématiques"*.

Samuel Peltier ajoute : *"Merci à tous les salariés. Le message a été entendu, c'est une écoute positive."*

16) Planification (suite)

Nous avons déjà questionné la direction, lors de la dernière instance, à propos, de la possible existence d'un planning annuel des week-ends. La direction nous avait répondu qu'elle n'en avait pas connaissance.

Réponse plus complète ce jour-ci, la direction répond finalement, qu'elle n'en a pas connaissance mais que peut-être il existe en tant que document de travail.

Une élue dit que certains salariés souhaiteraient pouvoir le consulter. Celles et ceux, qui travaillent, par exemple, le week-end pour couvrir le sport.

Samuel Peltier répond qu'il existe, que c'est un outil pour la planification, et qu'il donne une vision pour les six prochains mois.

L'élue demande qu'il soit communiqué à l'ensemble des salariés. Ce à quoi, Marilyne Camacho répond : *"C'est un document de travail. À cette heure-ci, la question de le diffuser ne s'est pas posée"*.

Nous faisons remarquer qu'il existe une contradiction dans la réponse de la direction : comment demander aux salariés d'anticiper s'ils n'ont pas l'outil pour le faire ?

Le directeur régional rétorque qu'il suffit de prévenir, à l'avance, le planificateur. *"Si on lui dit, il ne planifie pas. Dites-le-lui à l'avance, il le prendra en compte. Plus le service de l'organisation de l'activité a l'information en amont, mieux c'est."* ajoute-t-il.

17) Emploi

Frédéric Renard, parti à la retraite, les élus demandent si la direction va ouvrir le poste à la consultation.

Marilyne Camacho répond : *"Le comblement de chaque emploi est examiné avec prudence et attention. Nous n'avons pas pris encore de décision. Pour l'instant, le poste est gelé"*.

18) BIP d'Arles

Où en est le bureau excentré d'Arles ? Le projet d'agence bicéphale entre le Gard et Marseille avait été retiré, que comptait faire maintenant la direction ?

Le directeur régional nous confirme que le projet a bien été reporté mais qu'il ne sera pas abandonné. *"Il est ouvert à tout moment. On doit le faire repasser en CSE au mois d'avril."* dit-il.

Les élus essaient d'en savoir plus : aucune autre information n'est donnée.

19) PARSI

La direction nous a donnés quelques éléments à propos des PARSI : l'enveloppe des primes à distribuer aux salariés.

Le calendrier n'est pas encore défini. Les documents arrivent 15 jours avant la date de la réunion de la commission. Ce sera soit le 31 mars, soit avant le 16 avril. La direction ne sait pas encore le montant de l'enveloppe. La procédure est un peu longue. La direction nous explique que : *"Vu le contexte, il est possible que l'enveloppe soit moindre."*

La direction rappelle les règles d'attribution. Les premiers critères pour l'obtenir sont le mérite et l'implication du salarié. Pour les journalistes, il n'y a pas d'automatisme. Un salarié qui n'aurait pas eu de mesures depuis quatre ans peut la demander.

20) Avenir des Locales

Le départ à la retraite, en avril prochain, du rédacteur en chef adjoint de la locale de Marseille interrogeait les élus. Qu'allait devenir le poste ?

La direction nous apprend que c'est Sandrine Navas, actuelle rédactrice en chef adjointe au BRI de Marseille, qui va assurer l'intérim jusqu'à juin prochain.

Samuel Peltier nous dit qu'une réflexion est en cours sur les locales de Toulon et de Marseille. *"Quel est l'intérêt éditorial ? À Marseille, c'est le même réseau de couverture que le BRI et la zone de diffusion est en train d'évoluer"*.

Pour le moment, la direction est focalisée sur les élections nous dit-elle, mais, elle n'a pas d'a priori. La réflexion pourrait commencer en avril afin d'être prêt pour la rentrée.

Samuel Peltier nous explique que le budget de Provence Alpes est construit avec la fermeture des locales l'été. Le directeur régional prend l'exemple des locales qui existent encore, en distinguant, celles qui sont intégrées comme à Lyon et à Marseille et celles qui sont excentrées. *"Le Havre est une locale excentrée dit Samuel Peltier, elle est très regardée. À Toulon, c'est différent nous avons un problème de diffusion. On ne peut la voir que par la TNT. Qu'est-ce qu'on fait de Toulon si peu de monde regarde ?"*

Il ajoute : *"Il y a un modèle à trouver. Nous avons une contrainte budgétaire, la montée en puissance du numérique et les salariés qui pourraient faire autre chose. Comme travailler pour le numérique ou renforcer la rédaction."*

Les élu(e)s demandent si les salariés participeront aux discussions. Le directeur nous le promet : *"Ce ne sera pas descendant. La réflexion sur le réseau est : qu'est-ce qu'on fait des locales ?"*

Ici, nous avons 19 personnes en Provence Alpes qui font 2x 7mn par jour. On n'aura pas d'emplois supplémentaires. Qu'elles sont les forces vives aujourd'hui ?"

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
13 avril 2026
